

Le reflet de VOUSSAC

BLASON
VOUS
PRÉSENTE
LA 26^E
ÉDITION



Sommaire

VIE DE LA COMMUNE

| | |
|-------------------------------------|---------|
| Budget..... | 4-5 |
| Comptes rendus municipaux..... | 6 à 11 |
| École primaire..... | 12 à 14 |
| Accueil périscolaire..... | 15 |
| École maternelle..... | 16 |
| Réalisations de la commune..... | 17 |
| Nouveaux projets de la commune..... | 18 |

VIE ÉCONOMIQUE

| | |
|--|----|
| Nouvelles entreprises de la commune..... | 19 |
|--|----|

| | |
|----------------------|---------|
| VIE ASSOCIATIVE..... | 20 à 31 |
|----------------------|---------|

| | |
|-----------------------------|----|
| LES NOUVEAUX ARRIVANTS..... | 32 |
|-----------------------------|----|

| | |
|--------------------------------|----|
| LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES..... | 33 |
|--------------------------------|----|

LA GAZETTE DE BLASON

| | |
|---------------------------------|-------|
| Cérémonies..... | 34-35 |
| Documents administratifs..... | 36 |
| Point sur les déchetteries..... | 37 |
| Bien vivre ensemble..... | 37 |
| État civil..... | 38 |

Bulletin municipal n°26 - 2023
Rédaction - Photos - Diffusion :
Mairie de Voussac
31 Grande Rue, 03140 Voussac
Tél. : 04 70 42 30 47

Conception, impression :
Typocentre - 04 70 06 22 22



Mesdames, Messieurs, chers Voussacois,

C'est avec une grande satisfaction que je me tourne vers vous pour partager ce nouvel éditorial, reflétant la vitalité et la richesse de notre cher village. Chaque jour, notre commune de Voussac s'épanouit grâce à votre implication, créant un environnement propice aux découvertes, aux initiatives et aux moments de partage qui renforcent nos liens communautaires.



Le mot du Maire

PERMANENCES DU MAIRE

Lundi : 14h - 17h

Jeudi : 14h - 17h

Samedi : 9h - 11h

Cette nouvelle édition de notre bulletin municipal aspire à vous tenir informés, à susciter votre inspiration et à consolider les liens qui tissent notre belle communauté. Un immense merci s'adresse à toutes les associations et à leurs membres qui ont animé notre quotidien avec une diversité de manifestations tout au long de l'année. De la belote à la marche, du 14 juillet au concert, du rallye à la sortie culturelle, du feu de la Saint-Jean à Halloween pour les plus jeunes, du repas dansant à la marche du Téléthon, petits et grands trouvent de quoi s'épanouir à Voussac.

Au milieu de ces moments festifs, il est inévitable de faire face à des adieux parfois empreints de mélancolie. Le départ de nos épiciers, Laëtitia et Stéphane, marque la fin d'une ère où leur dévouement a grandement contribué au bien-être de notre communauté, en particulier de nos aînés. Leur engagement mérite toute notre reconnaissance. Cependant, même si une page se tourne, de nouveaux horizons s'ouvrent avec le projet multiservice que vous avez approuvé lors du sondage estival.

Après quelques péripéties dans l'attribution du marché, retardant ainsi notre bulletin, nous sommes ravis d'annoncer que les travaux du nouveau projet débiteront au printemps. Cette initiative, fruit de vos idées et de votre soutien, promet de dynamiser davantage notre village et d'offrir de nouvelles opportunités pour tous.

En conclusion, être maire de Voussac, un village si dynamique et solidaire, apporte une grande joie. Votre engagement, votre enthousiasme et votre attachement à notre communauté font de chaque jour une aventure enrichissante. Avec les adjoints et les conseillers, écrivons de nouvelles pages dans l'histoire florissante de Voussac, construisons un avenir où la coopération et la prospérité continuent d'être les maîtres-mots de notre belle commune.

Tous mes meilleurs vœux pour 2024.

Isabelle BIDEF

Le budget réalisé 2022

FONCTIONNEMENT

| | |
|--|------------------|
| Impôts et taxes ; Taxes foncières, d'habitation, ComCom... | 251 911 € |
| Dotations subventions | 137 523 € |
| Produits de services ; concessions, Camping, poste, cantine... | 37 172 € |
| Revenus loyers + Produits exceptionnels | 14 880 € |
| Excédents de fonctionnement années antérieures | 301 187 € |

INVESTISSEMENT

| | |
|-----------------------------------|------------------|
| Dotation Investissement FCTVA | 291 850 € |
| Travaux bâtiment et contrat bourg | 45 740 € |

Total Recettes = **1 080 263 €**
 Total Dépenses = **739 554 €**
 Annuités : **32 440 €**

Recettes



Dépenses

L'année 2022 est une année où se clôture les différents travaux notamment la troisième tranche du contrat bourg. Année qui dégage de nouveaux excédents.



EMPRUNTS BANCAIRES :
 BOURG : **200 000 €**
 Assainissement : **250 000 €**

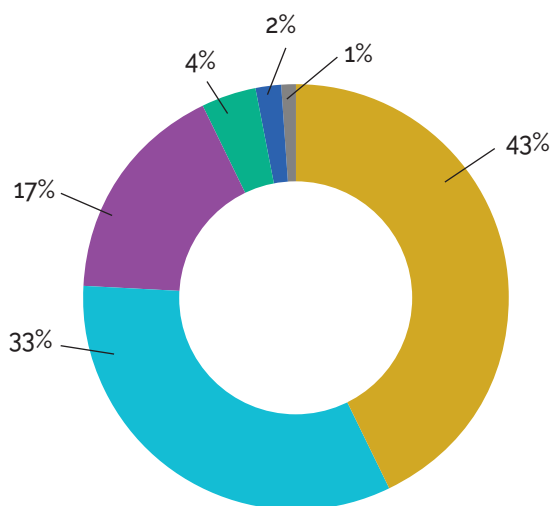
FONCTIONNEMENT

| | |
|---|------------------|
| Flux ; eau, électricité, gaz... | 126 048 € |
| Personnel | 134 543 € |
| Charges de gestion, indemnités, SDIS, CCAS, Formations... | 44 376 € |
| Atténuation de produits ; reversements... | 49 878 € |
| Transfert assainissement | 11 133 € |
| Charges financières | 2 741 € |

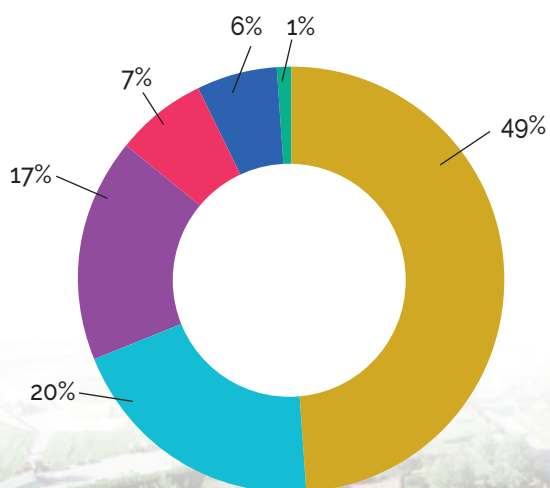
INVESTISSEMENT

| | |
|---|------------------|
| Emprunt CT 2020 CCAB + Annuités + déficit reporté | 165 735 € |
| Travaux bâtiments | 3 737 € |
| Columbarium | 8 534 € |
| Contrat de bourg | 154 281 € |
| Multiservices | 7 980 € |
| Site internet | 1 670 € |
| Aires de jeux | 28 898 € |

Budget Prévisionnel du fonctionnement 2023



- Excédent 2022
- Impôts fonciers
- Dotations et participations
- Produits de services : cimetière, cantine...
- Impôts et taxes
- Autres produits loyers...



- Charges à caractères générales
- Charges de personnels
- Virement section investissement
- Atténuations de produit
- Autres charges de gestion
- Charges financières



Les comptes-rendus municipaux de 2023

Multi-services

DEMANDE DE SUBVENTION DETR POUR MULTI-SERVICES

Madame le Maire informe que la commission chargée du multi-services a retravaillé le plan des travaux. En effet, l'architecte a établi une estimation qui dépasse largement l'enveloppe de départ notamment en raison d'une étude de sol qui obligerait à effectuer un renforcement de la structure. La commission a donc proposé de ne plus aménager le haut, d'effectuer la réfection de la toiture en fermette, la reconstruction du mur de façade et de côté avec des ouvertures standards. Le nouveau plan est présenté au conseil.

Après délibération, le conseil décide de déposer un dossier de subvention au titre de la DETR avec le montant de la dernière estimation de l'architecte pour ne pas retarder le projet.

CONVENTION APAVE SUITE NOUVELLE ORGANISATION JURIDIQUE DE LA SOCIÉTÉ

Madame le Maire rappelle la signature de conventions avec la société APAVE pour différentes missions pour le multi-services. Elle explique que de par la loi, cette société est obligée de séparer juridiquement ses activités notamment celle du secteur de la construction. Des avenants ont donc été établis. Le conseil approuve ces avenants et mandate Madame le Maire pour les signer.

POINTS MULTI-SERVICES

Le règlement de consultation et le CCAP ont été préparés et sont en attente de la vérification par l'APAVE et le maître d'œuvre.

ANALYSE DES OFFRES

Il est fait présentation du tableau de l'analyse des offres effectuée par Monsieur FOUQUET.

Pour le lot 1, une seule entreprise a postulé et l'offre est bien supérieure à l'estimation, le maître d'œuvre propose donc de déclarer le lot infructueux.

Le conseil décide de déclarer le lot 1 infructueux et de refaire l'appel d'offre pour ce lot.

Des précisions seront demandées à une entreprise du lot 4 et à un autre du lot 7.

Autres dossiers

AVIS PROJET ÉOLIEN SUR LES COMMUNES DE DEUX-CHAISES ET LE THEIL

Madame le Maire informe le conseil d'un projet d'implantation et d'exploitation d'un parc éolien sur les communes de Deux-Chaises et Le Theil. Ce projet prévoit la création de cinq éoliennes et de deux postes de livraison. Une enquête publique a été ouverte par arrêté préfectoral pour la demande d'autorisation environnementale. La commune de Voussac étant commune limitrophe, un avis doit être donné pour cette demande d'autorisation environnementale. Madame le Maire précise que les communes de Deux-Chaises et Le Theil ont émis un avis défavorable.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis défavorable par 9 voix contre et 2 abstentions.

PRÉCISION DE LA DÉLIBÉRATION POUR CONTRAT ABONNEMENT COSOLUCE

Madame le Maire donne lecture du courrier de la Préfecture concernant la délibération prise pour le renouvellement du contrat d'abonnement aux logiciels.

Le conseil municipal précise donc que le contrat est pris pour une durée de trois ans et que le coût annuel TTC est de 1 213,99 €.

VALIDATION DE SERVICES AGENT SIAD

La commune de Chantelle a été destinataire d'une demande de validation de services pour Madame MARMET ayant travaillé au Syndicat Intercommunal d'Aménagement et de Développement du canton de Chantelle (SIAD). Ce syndicat a été dissous à la création des communautés de communes. Une somme de 2 956,10 € doit être répartie entre toutes les communes qui, à l'époque, adhéraient au syndicat. Le calcul a été effectué au prorata du nombre d'habitants

comptabilisés au moment de la dissolution. La commune de Voussac devrait verser la somme de 252,77 € à Chantelle qui payera la CNRACL.

Après délibération, le conseil émet un avis favorable.

DEMANDE D'ACCORD DE SUBVENTION DE PRINCIPE POUR TRAVAUX DE VOIRIE AU DÉPARTEMENT

Il est envisagé des travaux de réfection de voirie au chemin de la Ferme, à la Bussière et au Risbenay du haut. Trois entreprises ont été contactées pour des devis :

- EIFFAGE : 153 186 € ht
- EUROVIA : 80 085 € ht
- COLAS : 61 310 € ht + nettoyage de fossés 8 575 € ht

Les montants sont différents mais les travaux proposés également. Le conseil a décidé de retravailler les devis avec les entreprises. En fonction des nouveaux devis, il sera peut-être établi un ordre de priorité des travaux : chemin de la Ferme, Ribesnay du haut et la Bussière. Il sera envisagé d'étaler les travaux sur deux ans. Cependant, une demande de subvention d'accord de principe sera déposée au Département avec le devis le plus élevé.

Les nouveaux devis des trois entreprises pour les mêmes travaux sont :

- EIFFAGE : 153 186 € ht
- EUROVIA : 80 085 € ht
- COLAS : 89 910 € ht

Après délibération, le conseil approuve le devis de l'entreprise EUROVIA, sollicite du Département l'accord définitif de subvention au titre du dispositif « Soutien aux travaux de voirie » et mandate Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

Les chemins de la Ferme et du Risbenay sont faits. Un problème se pose au Risbenay concernant les accotements qui sont devenus dangereux car la route a été surélevée. Il faut envisager la mise en place de cailloux.

DEMANDE FONDS DE CONCOURS COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Le devis de l'entreprise Vincent BEAUDONNET pour les travaux de restauration du monument aux morts s'élève à 5 819,50 € avec option pour la repeinte des barrières de 1 480 €. Un décapage du monument et des dalles sera effectué puis lettres et motifs repeints et redorure des lettres sur les plaques. Le conseil municipal décide de faire effectuer les travaux de réfection du monument aux morts sans prendre l'option et de solliciter le fond de concours de la communauté de communes Commeny Nérès Montmarault.

Madame le Maire rappelle la discussion pour le changement du lave-vaisselle de la cantine et l'achat d'un grappin pour le tracteur et propose de solliciter la subvention solidarité départementale. Le conseil émet un avis favorable.

CONVENTION DE PARTENARIAT DE GESTION DU RÉSEAU DE SENTIERS DE RANDONNÉE AVEC LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNE

Un circuit de randonnée de la Communauté de communes passe par Voussac et St Marcel en Murat ; après concertation entre les deux communes, il a été décidé de nommer ce circuit « Les Sentiers du Venant ». Le panneau de départ sera installé vers le panneau d'affichage situé dans le bourg en bas du Château.

Le projet de convention de partenariat pour gestion du réseau de sentiers de randonnée pédestre inscrits au Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires a été transmis à chaque conseiller avant la réunion. La commune devant s'engager à faire remonter toutes les anomalies du sentier, le conseil propose de faire une communication pour associer les randonneurs afin de signaler les problèmes rencontrés. Le conseil municipal approuve la convention de partenariat et mandate madame le Maire pour la signer.

NOUVELLE CONVENTION DE MISE À DISPOSITION DE BROEUR À VÉGÉTAUX PAR SICTOM SUD ALLIER

Après avoir lu le projet de la nouvelle convention reçu précédemment, le conseil estime qu'il n'est pas évident de mettre en place ces actions de broyage de végétaux notamment en termes de responsabilité. Cependant, le conseil décide d'approuver la convention et d'autoriser Madame le Maire pour la signer afin de pouvoir bénéficier du broyeur en cas de besoin.

DÉLIBÉRATION PRENANT ACTE DU RAPPORT SOCIAL UNIQUE 2021

Madame le Maire informe le conseil municipal que le secrétariat a effectué le bilan social pour l'année 2021, transmis ensuite au centre de gestion de l'Allier. Celui-ci a ensuite établi le rapport social unique pour les collectivités et établissements public de moins de 50 agents. Après en avoir délibéré, le conseil municipal prend en acte de la présentation du rapport social unique 2021 et décide que la publication se fera en mairie.



DOSSIER ÉPICERIE

Madame le Maire informe le conseil de la prochaine fermeture de l'épicerie HERPIN. Le conseil doit prendre une décision concernant le projet de multi-services.

Après délibération, le conseil municipal décide de poursuivre l'opération. Des modifications sont cependant décidées. Privilégier la création d'un bar avec restauration rapide et possibilité d'avoir un rayon épicerie pour les denrées de premières nécessité (farine, huile, sucre, ...).

Une enquête sera effectuée auprès de la population pour connaître l'intérêt porté à un tel projet.

Les résultats de l'enquête montrent que 58 foyers sont pour le futur projet. 38 sont prêts à fréquenter le multi-services, 1 non, les autres occasionnellement. Après la fermeture de l'épicerie, un dépôt de pain sera mis en place en mairie par la boulangerie LAGRANGE à partir de début septembre.

DOSSIER BOULANGERIE

La commission travaux a visité les locaux. Renseignement a été pris et il faut environ un panel de 800 habitants (commune + les alentours) pour qu'un projet soit viable. De plus, il n'apparaît guère possible de créer un logement à l'étage. Le conseil décide de faire une proposition d'achat pour le bâtiment et la parcelle qui y est rattachée. Négociation sera engagée avec Monsieur BAUDRON.

Une proposition à hauteur de 30 000 € net vendeur a été faite à Monsieur BAUDRON qui a accepté. Il nous propose de vendre également la chambre froide installée dans le bâtiment pour le montant de 2 000 €.

Le conseil approuve l'achat du bâtiment, du terrain et de la chambre froide. Madame le Maire est mandatée pour effectuer toutes les démarches nécessaires.

DOSSIER PHOTOSOL

Madame le Maire informe le conseil qu'un dossier de permis de construire pour un parc photovoltaïque au sol au lieu-dit La Rondière a été déposé en mars 2023. La DDT de Montluçon demande un avis de la mairie pour ce projet. Valérie GORISSE explique que le service environnement a émis un avis favorable. Étant concernée par ce projet, elle quitte la salle le temps de la délibération.

Madame le Maire précise que dans le dossier, les tracés prévus pour le raccordement au réseau national passent par le bourg. Étant donné que l'aménagement vient juste de se terminer, elle

propose de prendre un arrêté interdisant tous travaux d'enfouissement dans le bourg. Le conseil accepte cette proposition.

Après un vote à bulletin secret, le conseil a émis un avis favorable avec réserve pour les tracés de raccordement (les résultats sont 5 pour, 3 abstentions et 1 contre).

CONVENTION SERVICE MÉDECINE DU TRAVAIL DU CENTRE DE GESTION

Madame le Maire présente la nouvelle convention d'adhésion au service de médecine préventive. Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve ce document et mandate Madame le Maire pour le signer.

ASSUJETTISSEMENT DES LOGEMENTS VACANTS À LA TAXE D'HABITATION

Le service de gestion comptable de Montluçon a informé la commune de la possibilité de mettre en place la taxe sur les logements vacants. La délibération doit être prise avant le 1^{er} octobre. Le taux serait le même que la taxe d'habitation soit pour Voussac 19,18 %. Le conseil avait décidé de reporter sa décision à sa prochaine réunion pour pouvoir mieux étudier la documentation qui sera envoyée par mail à tous.

En septembre, le conseil a décidé de ne pas mettre en place cette taxe.

CONVENTION SICTOM POUR REDEVANCE COMMUNALE

Madame le maire rappelle la décision du SICTOM Sud Allier de facturer aux collectivités les frais de ramassage des déchets ménagers des bâtiments communaux. Pour Voussac, sont concernées la mairie, l'école, le cimetière, la salle socio culturelle et la cantine. Les projets de convention à intervenir pour 2022 et 2023 sont présentés.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal approuve les projets de convention et mandate Madame le Maire pour le signer.

DEMANDE D'ADMISSION EN NON-VALEUR

Le comptable public a saisi la commune d'une demande d'admission en non-valeur de titre émis par la commune en 2015, 2016, 2017, 2018 et 2021. Le montant total s'élève à 1 526,93 € sur le budget principal.

Madame la Maire propose d'admettre en non-valeur les titres non recouverts les plus anciens mais

d'essayer d'envoyer un courrier aux personnes concernées pour ceux de 2021. La dépense en résultant sera prélevée à l'article 6541 « Créances admises en non-valeur » du budget principal.

Le conseil accepte la proposition de Madame le Maire de mettre en non-valeur les créances pour un montant total de 1 116,88 €. Il précise que cette décision ne fait pas obstacle à un recouvrement ultérieur dans l'hypothèse où le débiteur reviendrait à une meilleure fortune.

CONVENTION D'INSTALLATION ET D'UTILISATION PANNEAUX NUMÉRIQUES

Madame le Maire rappelle au conseil que le Département de l'Allier a décidé d'implanter des journaux électroniques d'information (JEI) sur les communes qui sont intéressées. Suite à l'accord du conseil, l'implantation de deux JEI a été acceptée, un le long du RD 46 vers l'abri bus et un autre sur la place du bourg. Madame le Maire présente ensuite la convention à intervenir avec le Département.

Le conseil approuve la convention et mandate Madame le Maire pour la signer.

SOUVENIR FRANÇAIS

Madame le Maire fait part d'une visite de représentants du Souvenir Français qui souhaitent effectuer quelques travaux au niveau du carré militaire du cimetière. Ils souhaitent délimiter avec contour et pose de petits cailloux. Madame le Maire propose d'utiliser les pavés qui restaient des travaux du bourg et de mettre à disposition l'employé communal pour aider aux travaux. Les conseillers approuvent ces propositions.

PLUI

Madame le Maire rappelle qu'il est prévu deux terrains constructibles, un route de Deux-Chaises à la sortie du bourg et un presqu'en face de la mairie. Plusieurs zones d'activité ont été définies : la scierie route de Target, à Mouzelon chez Caroline GUILLAUMIN, l'espace MOATP, le camping, les cabanes de la sapinière et le garage Gautheron.

Il est indiqué qu'une enquête publique sera effectuée afin que chacun puisse formuler des observations. Le PLUI sera approuvé pour une durée de 10 ans.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable mais avec une réserve au niveau du nombre de terrain constructible. En effet, au vu de l'augmentation de la population, avoir seulement deux terrains constructibles semble un peu léger.

Sur les derniers documents fournis, tout correspondait aux demandes faites sauf pour le bois de Madame et Monsieur PERROT au village de Chirat pour lequel une prescription de protection Espace Boisé Classé apparaissait toujours. Une intervention a donc été faite lors du dernier bureau de communauté de communes et ce jour, un mail est parvenu en mairie pour le retrait de cette prescription. La procédure est maintenant : vote à la communauté de communes puis vote par les conseils municipaux et au final une enquête publique.

ACHAT D'ORIFLAMME

Madame le Maire informe le conseil que le club de foot a attiré son attention sur un danger lors des matchs de foot. En effet, les enfants font la navette entre le stade et le multi-sports et la traversée de route est dangereuse. Elle propose d'installer le jour des matchs des oriflammes attirant l'attention des conducteurs sur la présence d'enfants. Le montant serait de 665 € les 2.

Le conseil décide d'étudier la mise en place éventuelle d'un dos d'âne pour faire ralentir les voitures. Un devis sera demandé à une entreprise.

TARIF ORANGE POUR TÉLÉPHONIE

Madame le Maire informe le conseil qu'elle a été contactée par un commercial d'Orange pour faire un bilan de la téléphonie et d'internet et faire des propositions d'abonnement pour les lignes de la mairie, la poste et la cantine. Elle présente le tableau établi par Orange. Elle précise que l'opérateur actuel ne donne pas satisfaction.

Après délibération, le conseil accepte la proposition d'Orange avec options reprise des pénalités et mandate Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches.

PROPOSITION INSTALLATION DISTRIBUTEUR À PIZZAS

La société Just Queen a pris contact car elle souhaite installer un distributeur de pizzas à Voussac et a repéré un emplacement vers l'abri bus bois du CD46. Il faut une surface de 1,7 m par 1,7 m pour une hauteur de 2,30 m. La société va s'installer dans un local à St Pourçain sur Sioule pour la préparation des pizzas et se chargera de la gestion des distributeurs, nettoyage des alentours compris. Il propose un loyer de 100 €.

Après en avoir délibéré, le conseil émet un avis favorable et mandate Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches nécessaires.



POINT CANTINE

Plusieurs problèmes ont été constatés durant cette fin d'année. Dans un premier temps avec le four qui, depuis, a été révisé. Puis, au niveau de l'équipement, les casseroles et les plats se sont avérés en mauvais état ; il a donc été procédé à l'achat de nouveaux ustensiles. Le frigidaire s'avère petit pour la quantité d'aliment qui doit être entreposé. Enfin, l'achat d'un aspirateur sans fil serait judicieux.

Après en avoir délibéré, le conseil décide de demander des devis pour un frigidaire du style de celui de la salle des fêtes mais en une porte et de solliciter une subvention auprès du Département.

SIESS

Maxime VALERY fait un retour d'une réunion avec uniquement les communes qui ne font pas partie du RPI. En effet, il s'avère que certains frais liés à la cantine de l'école primaire de Montmarault sont pris en compte pour toutes les communes alors que plusieurs communes ont leur propre école et leur propre cantine. Aussi, le SIESS étudie une modification des statuts et la révision du calcul de la répartition.

Plus tard, Maxime VALERY a informé le conseil qu'il y a à nouveau problème de maître-nageur pour la piscine. Les enfants n'ont pas pu faire les séances de la deuxième période de l'année scolaire. Afin de ne pas pénaliser les enfants, il faut peut-être envisager de trouver une autre piscine.

Madame le Maire indique qu'elle a fait un mail à toutes les communes concernées pour connaître leur position. Les communes de Chappes, Chavenon, Murat ont réservé un créneau à la piscine de Cosne d'Allier, Beaune et Hyds à la piscine de Commentry. Didier LINDRON cherche un maître-nageur pour Montmarault. Quel sera le devenir du Syndicat si les communes vont vers d'autres piscines ? Une réunion du SIESS va être envisagée.

En début d'année scolaire, faute de maître-nageur à Montmarault, un contact a été pris avec la piscine de Cosne d'Allier qui a pu proposer un créneau. Le prix de la séance est de 60 € auquel il faut ajouter les frais du bus.

Le syndicat du RPI (SIESS) de la région de Montmarault regroupe 7 communes et le syndicat de collège (SRPIC) 15. Ces deux syndicats sont imbriqués. La mairie de Montmarault a informé le SIESS et SRPIC qu'elle ne pouvait plus mettre à disposition de secrétaire même s'il y a un versement d'une participation financière. Il faudrait donc s'équiper de matériel, trouvé un local et engager une secrétaire. Il est également apparu que les statuts du

SIESS n'avait jamais été mis à jour. Après délibération, les délégués envisagent éventuellement une dissolution du SIESS mais cette hypothèse doit être étudiée avec un juriste.

NUMÉROTATION DE PARCELLE

Monsieur DESCOMBES a demandé qu'une adresse avec numéro soit attribuée à sa parcelle cadastrée AA 13, située rue des Brosses Gouzol. Madame le Maire précise que lors de la mise en place de Numéris, il n'y avait pas eu de numéro de réservé.

Après en avoir délibéré, le conseil décide d'attribuer le numéro 1bis à cette parcelle, l'adresse étant rue des Brosses Gouzol.

AUTRES DOSSIERS

- Des problèmes d'eau stagnante et d'écoulement ont été constatés le long du numéro 3 à Doulaivre. L'entreprise MOATP a effectué un devis pour la pose de caniveau pour un montant de 1980 € ht. D'autres entreprises seront contactées pour estimation.
- Devis EUROFIN : la recherche de légionelles sur les sites équipés d'une douche ou d'une douchette est devenue obligatoire. Il y aurait quatre sites : le camping, les vestiaires du foot, la salle des fêtes et la mairie. Le devis s'élève à 806,16 €. Le conseil accepte cette proposition.
- Maison route du Couvent : Madame le Maire rappelle la décision du conseil en date du 6 mai 2021 de mettre en vente la maison située 10 route du Couvent. Elle informe que l'agence immobilière a trouvé un acheteur, Madame et Monsieur GOURLIN au prix de 23 000 €. Après délibération, le conseil accepte de vendre la maison cadastrée YM 88 au prix proposé et mandate Madame le Maire pour effectuer toutes les démarches.
- Un administré s'est plaint du trafic important des camions sur la RD 46. Un mail a été effectué à l'UTT de St Pourçain et il a proposé l'installation de compteur routier permettant de vérifier le nombre de poids lourds et la vitesse pratiquées. Madame le Maire a donné son accord.
- Camping : un premier bilan provisoire a été effectué, le bénéfice devrait être d'environ 500 €.
- Centre Social de Villefranche : Monsieur DUPRAT, président, a annoncé sa démission pour décembre. Madame MISSONNIER a des problèmes de santé et risque d'être absente un certain temps. Monsieur CHARANTON, directeur, avait annoncé son départ au 31 janvier 2024. Suite aux augmentations des grilles salariales, proposition d'une co-direction par les deux coordinatrices a été faite. Vu le départ

annoncé de Monsieur DUPRAT et de l'absence de Madame MISSONNIER, le directeur a proposé de rester jusqu'au 30 juin 2024.

- Petite Ville de Demain (PVD), les propositions du bureau d'étude ont été transmises à tous les conseillers. Trois axes majeurs ont été définis : aménagement vers le futur multi-services et l'ancienne boulangerie, aménagement vers l'école et mise en place d'une voie verte. Après en avoir délibéré, le conseil estime les coûts très élevés et propose de faire faire une estimation plus précise. Les conseillers souhaitent prendre le temps de la réflexion.
- À la suite d'un problème rencontré avec les cloches de l'église, la société Heur Tech est intervenue pour dépannage. Cependant, le technicien a constaté une installation en mauvaise état et non normalisée. Un devis a donc été effectué pour le remplacement du coffret électrique des cloches, le changement des câbles de la sacristie et la mise en place d'un disjoncteur de protection pour un montant hors taxe de 3 233 €. Le conseil décide de contacter les entreprises CTELEC, La Lourousienne d'Électricité et LANEURY-COLIN pour effectuer un devis pour la réfection de l'intégralité de l'électricité et ensuite envisager la demande de subvention pour ces travaux.
- Plan façade : la communauté de communes a mis en place un programme d'aide pour la réfection des façades par une entreprise sur un périmètre délimité allant du 32 la grande rue jusqu'au bas du bourg (voir plan en mairie). Seules les maisons en bord de route pourront en bénéficier. L'aide sera de 25% avec un plafond de 2 500 €. Les travaux devront être réalisés par des entreprises. Le conseil municipal décide de rajouter une aide de 15% avec un maximum de 1 500 €, le versement se fera sur présentation des factures acquittées par les entreprises.
- Monument aux morts : Madame le Maire informe le conseil que le club des mécènes a retenu le dossier de Voussac pour une éventuelle subvention et qu'elle va leur faire une présentation de l'histoire du monument.

SCIERIE DES TREMBLES

Mr MAZEROLLE Thomas

15 Route de Target
03140 VOUSSAC



Tél : 04.70.42.35.40

Mail : thomas.mazerolle@sfr.fr

VENTE DIRECTE de VOLAILLES FERMIERES

06 28 46 84 24

Lieu-dit « 5, Mouzelon »

03 140 VOUSSAC

f i

♦ LOTTIN Guillaume ♦

Le champ Bagnolet

Martin Claudine

11 champ Bagnolet
03140 Voussac

04 43 51 23 01
06 35 43 24 62

chambagnolet.1@gmail.com
<https://www.facebook.com/le.champ.bagnolet>

Une année 2023 à l'école Albert Bonneau

racontée et écrite par les élèves de CM2

INTERVENTION DE L'ASSOCIATION

« MON ASSIETTE, MA PLANÈTE » par Robin

Le lundi 20 mars 2023, deux personnes sont venues nous parler de l'alimentation, de ce qui était bon et pas bon pour notre santé. Nous avons aussi parlé de la santé des animaux, nous avons fait deux groupes pour choisir un repas. Il y avait toutes les familles d'aliments représentées, il avait l'air très bon. C'était génial.

LE CARNAVAL par Clarice

Le 10 mars, c'était le Carnaval. On était tous déguisés en super héros, en swat, en chat, en panda et en Stitch. Même Isabelle était déguisée en koala. On a fait une photo. On a défilé dans les rues de Voussac. Une super journée !

SORTIE AU CIRQUE PARADISO

par Angélique et Robin

Le 28 avril, nous sommes allés au cirque Paradiso à Genouilly dans le Cher. Nous avons fait des groupes. Il y avait plein d'ateliers : jonglage, marcher sur une corde, rester immobile sur une grosse balle, cerceaux, assiettes chinoises. Nous sommes allés voir un spectacle de magie, c'était génial. On nous a

présentés les animaux. Il y avait des poneys, des chameaux. On a fait le pique-nique, après nous sommes allés voir leur spectacle, il était incroyable. Nous sommes revenus à l'école avec des étoiles dans les yeux.

EN ROUTE POUR LA 6^{ÈME} AVEC MME DEMAZURE

par Eve-Anne et Angélique

Mme Demazure, professeur de Français au collège de Montmarault, est venue dans notre école le mardi 23 mai pour expliquer aux CM2 que la rentrée au collège se passerait bien et que des personnes les aideraient. Nous avons fait une étude de texte. Il parlait d'une petite fille qui était au collège. Cela nous a permis d'être moins stressés.

RÉÉDITION DU LIVRE D'ALBERT BONNEAU

« FAUVETTE ET PAPILLON » par Clarice

On a fait un livre d'Albert Bonneau sur le thème du cirque et on l'a dédicacé à la fin de l'école, le vendredi 30 juin.

On a réécrit, dessiné. C'était trop bien. On était en groupes, Mme Bonneau est venue. On est allés dans le château, plus particulièrement dans le bureau d'Albert Bonneau.



LA FÊTE DES ÉCOLES – SPECTACLE DE CIRQUE

par Eve-Anne

Pour le spectacle du cirque, nous avons fait des groupes. Chaque groupe avait un objet : des assiettes, des anneaux, des balles de jonglage. Il fallait inventer une chorégraphie. Après nous avons montré la chorégraphie aux autres. Après s'être bien entraîné, chaque classe a montré son spectacle. Le jour de la fête des écoles, le samedi 24 juin 2023, on a répété quelques minutes et quelques parents sont venus dans la cour de récréation. Puis on est descendus jusqu'au château. Nous avons préparé le matériel. On a commencé par le groupe des anneaux, puis celui du jonglage et on a fini par les assiettes chinoises. Après le spectacle, on est allés jouer, il y avait plusieurs jeux comme la pêche aux canards, les quilles.

Les productions d'Arts Visuels de l'année étaient exposées et une vidéo du voyage scolaire était diffusée dans la salle des fêtes. C'était une super journée !

L'année scolaire 2022-2023 s'est terminée par le traditionnel pique-nique partagé au château.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE POUR UNE NOUVELLE ANNÉE SCOLAIRE !

Depuis la rentrée de septembre 2023, Mme Fline assure la direction de l'école de Voussac et est, avec Mme Jacquemin (le mardi), l'enseignante des 15 élèves de la classe de CP (9) - CE1 (6). Mme Roediger, AESH, accompagne une élève de cette classe.

Mme Herpoël est l'enseignante des 19 élèves de CE2 (5) - CM1 (7) - CM2 (7).

LA NATATION À L'ÉCOLE par Adrien

Cette année, pour la piscine, nous étions étonnés de ne pas aller à Montmarault, nous sommes allés à la piscine de Cosne d'Allier.

Amélie, la maître-nageuse, nous a appris à nous améliorer en natation. Nous avons fait trois groupes : des moins expérimentés au plus expérimentés. Certaines mamans sont venues pour aider les maîtresses et Amélie. La piscine était superbe et immense.

Nous sommes allés à la piscine de septembre à novembre.

La séance de piscine durait toujours 40 minutes, mais c'était suffisant pour nous amuser.

ADATEEP 03 - SÉCURITÉ BUS

par Thomas

Le mardi 3 octobre 2023, deux personnes sont venues pour nous apprendre les risques dans les bus et les règles de sécurité. Elles ont appris aux accompagnantes à se mettre à des places stratégiques. Nous avons fait un scénario : si le bus prend feu et si les portes sont fermées, il faut tourner un bouton pour ouvrir les portes. C'était très intéressant.

LA SEMAINE DU GOÛT ET LES ANNIVERSAIRES par Clarice

Le 20 octobre 2023, on a fait la « journée » du goût à l'école. On a fait des jeux, on a goûté des jus et des aliments. Les enfants qui fêtaient leur anniversaire aux mois d'octobre et septembre ont fait des petits gâteaux aux chocolats et céréales. La dégustation a eu lieu à la récréation. C'était trop bon !



LA TRANSAT JACQUES VABRE NORMANDIE - LE HAVRE

L'ensemble des élèves de l'école a pu suivre la mythique course de la Route du Café, au départ du Havre, fin octobre. Même si la situation météorologique exceptionnelle avait modifié l'organisation de cette 16^{ème} édition, chaque élève a pu suivre le parcours d'un équipage de deux skippers à travers diverses activités.

« ÉCOLE ET CINÉMA » :

LE MÉCANO DE LA GÉNÉRAL par Marien

Le vendredi 24 novembre 2023, à partir de 13h30, nous étions dans le bus. Nous sommes arrivés à Saint-Pourçain. Nous sommes descendus du bus. A notre arrivée dans la salle de cinéma, nous avons été surpris. On était seul dans la salle de cinéma. Le film ne parlait pas mais il y avait des moments drôles et des moments tristes. C'est un homme qui est amoureux d'une fille et d'une locomotive. Des gens lui ont volés sa locomotive. Il y a une course poursuite. Pour finir, ils sont ensemble et il aide à gagner la guerre contre les nordistes.

REPRÉSENTATION THÉÂTRALE OFFERTE PAR LE SICTOM SUD-ALLIER « LA GUERRE DU TRI N'AURA PAS LIEU » par Marien

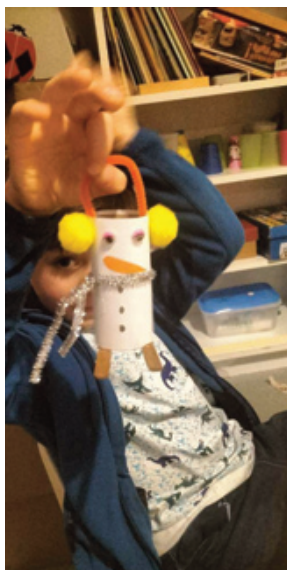
Le mardi 5 décembre 2023, à partir de 9h30 nous sommes partis au Montet en bus. On n'était pas seul. La pièce de théâtre comportait deux personnages : un ramasseur de poubelles qui a été victime d'un accident pendant son travail et une juge qui mène l'enquête sur son accident. Elle décide d'autopsier la poubelle qui aurait causé son accident.



**Toute l'école Albert Bonneau vous souhaite
une excellente année 2024.**



Accueil PÉRISCOLAIRE de Target



Cette année nous sommes avec un grand nombre d'enfants encore et beaucoup de petits, toujours demandeurs de créer. En voici quelques exemples.

Ecole maternelle

Cette année, les effectifs de l'école sont en baisse. 17 élèves sont scolarisés : 3 en petite section, 7 en moyenne section et 7 en grande section.

Retour sur l'année scolaire 2022/2023 :

INTERVENTIONS DU SICTOM SUD-ALLIER :

Mardi 25 avril et jeudi 27 avril, deux intervenants du Sictom sont venus en classe pour réaliser des activités avec les élèves afin de compléter le travail sur le compost : lecture d'un album, jeu de tri des déchets compostables ou non, observation des petites bêtes du compost, réalisation de semis de lentilles dans une chaussette (voir photo ci-contre).



COLLECTE DE CARTOUCHES D'ENCRE USAGÉES :

Depuis de nombreuses années, une collecte au profit de l'association Enfance et Partage était organisée à l'école mais celle-ci ne sera pas reconduite en raison d'une baisse de la participation à cette action.



SORTIE SCOLAIRE AU CHÂTEAU DE BOURBON L'ARCHAMBAULT :

Vendredi 26 mai, les élèves se sont rendus à Bourbon l'Archambault sur la journée. Ils ont découvert le château à travers une visite contée et ils ont également participé à un atelier jardin dans lesquels ils ont pu observer, sentir, toucher des plantes du Moyen-Âge. Cette sortie a été financée par l'Amicale Laïque Voussac Target.

ÉLEVAGE D'ESCARGOTS :

Au printemps, les élèves ont pu découvrir le cycle de vie des escargots avec la mise en place d'un élevage. Quelle surprise de voir les escargots pondre puis d'observer l'arrivée des petits escargots.



PROJET CIRQUE :

Les élèves ont travaillé sur le thème du cirque et ils ont notamment présenté un spectacle sur ce thème à l'occasion de la fête des écoles.

EXPOSITION DE FIN D'ANNÉE :

Lundi 3 juillet, les élèves ont pu partager et échanger avec leurs parents lors d'une exposition sur les différents projets de l'année.

Les réalisations de la commune



ACHAT D'UN LAVE-VAISSELLE POUR LA CANTINE :

Coût : 2 000 €
subvention
département 50%

PEINTURE MAIRIE

Coût : 5 300 €

Nous avons refait faire les peintures de l'entrée, l'escalier et le palier de la Mairie. Les travaux ont été réalisés par l'ADEM. (association développement économique Bassin de Montmarault).



VOIRIE - Coût : 51 355 € subvention département 30%
Nous avons effectué la réfection des routes du chemin de la ferme et du risbenay d'en bas.



ACHAT D'UN GODET À DENT :

Coût : 1 500 € subventions
50% département



PANNEAU SIGNALÉTIQUE RANDONNÉES mis en place par notre comcom devant les marronniers du château.

Sous le nom « les sentiers du Venant » partez pour une dizaine de kilomètres entre Voussac et Saint Marcel en Murat.

ACHAT D'UNE MACHINE À LAVER POUR LES SERVIETTES DE LA CANTINE

Coût : 307 €

En effet la nouvelle loi transition écologique mis en place par le gouvernement nous préconise d'arrêter l'usage des serviettes en papier. Nous avons retrouvé dans une armoire en mairie des serviettes en tissu que nous avons attribué aux enfants. La machine sert également aux lavages des torchons.



Les nouveaux projets de la commune

Multiservices

L'analyse du sondage effectuée cet été, nous a conforté dans le choix de poursuivre ce projet. Nous vous remercions pour cette participation.

L'appel d'offre a été mis en ligne sur la plateforme

des marchés publics de l'Allier. Dans un premier temps nous avons eu un lot infructueux ce qui nous a obligé à reprogrammer un deuxième appel d'offre qui s'est terminé le 27 janvier.

Réhabilitation d'un bâtiment en commerce - Maîtrise d'ouvrage : Mairie de Voussac RÉCAPITULATIF TCE

| | ÉNERGIE PROPOSÉE SUIVANT LE RÉGLEMENT DE CONSULTATION | OFFRE | OFFRE VÉRIFIÉE | ESTIMATION MOE |
|--|---|---------------------|---------------------|---------------------|
| 1- LOT N°01 - GROS-CŒUVRE - DÉCONSTRUCTION | CHAPTARD CONSTRUCTION | 121 586,30 € | 121 586,30 € | 114 400,00 € |
| 2- LOT N°02 - CHARPENTE BOIS - COUVERTURE | MCA LAZARO SAS | 47 864,86 € | 47 864,86 € | 40 400,00 € |
| 3- LOT N°03 - MENUISERIES ALUMINIUM ET BOIS - SERRURERIE | SARL BARRÈRE | 38 202,50 € | 38 202,50 € | 39 300,00 € |
| 4- LOT N°04 - PLÂTRERIE - PEINTURE - FAUX-PLAFONDS | SARL XAVIER | 32 203,10 € | 32 203,10 € | 34 300,00 € |
| 5- LOT N°05 - CARRELAGE - FAÏENCE | SAS ZANELLI | 7 549,10 € | 7 549,10 € | 7 700,00 € |
| 6- LOT N°06 - CHAUFFAGE - RAFRAÎCHISSEMENT - PLOMBERIE-SANITAIRE - VENTILATION | SARL RDB ENERGIES | 24 000,00 € | 24 000,00 € | 26 000,00 € |
| 7- LOT N°07 - ÉLECTRICITÉ - COURANT FAIBLE - ALARME INCENDIE | CT ELEC | 23 178,03 € | 23 178,03 € | 25 000,00 € |
| | TOTAL | 294 583,89 € | 294 583,89 € | 287 100,00 € |

En voici le résultat. Nous espérons que les travaux commenceront rapidement pour que nous retrouvions de la vie dans notre bourg.



DEUXIÈME PROJET : Restauration de notre monument aux morts

En partenariat avec la fondation du patrimoine nous avons mis en place une cagnotte en ligne pour récupérer des dons. Ces dons sont anonymes et bénéficient d'une réduction d'impôt sur le revenu. Retrouvez le dépliant en mairie ou sur fondation du patrimoine.

Nouvelles entreprises de la commune

Jean-Michel et Véronique vous attendent !!

Ressourcez-vous à la Bruyère. Les poules et les chèvres vous accueilleront au bout du jardin. La terrasse extérieure est un vrai lieu de détente. Ce gîte, à la décoration soignée, saura vous ravir : Des teintes douces, des objets chinés et restaurés sans oublier le confort des équipements. Tout est prêt !



Les propriétaires, habitent en contrebas et n'attendent que vous pour partager leur amour du grand air.

Faites le plein d'activités : Randonnées sur place, Paléopolis, la colline aux dinosaures à 34 km, vignoble de Saint Pourcain sur Sioule à 22 km, Charroux, « un des plus beaux villages de France » à 24 km, une escapade pleine de charme.



Pirouettes : Upcycling couture

« Pirouettes » est une auto-entreprise créée en 2023. C'est une pirouette professionnelle de fleuriste à couturière avec un diplôme professionnel de couturier retoucheur obtenu en 2022.

Mon atelier est situé à mon domicile : 2 rue des creuziers-beauvais. Là je fabrique : 1. Je recycle 2. Je crée 3. Je couds... En ce moment j'utilise une matière première incongrue : le canevas de nos grands-mères. Ils vivent une deuxième vie à travers de sacs, bananes, objet en tout genre ou relookent votre blouson en jean's. **Pour les retouches, venir à l'atelier du lundi au jeudi : un appel au 06 76 92 11 62 avant votre venue.**

Mes créations « Pirouettes » sont en vente à la boutique des créateurs Zigzag de Charroux.

Les associations

La Gaule du Venant



ET AU MILIEU COULE UNE PETITE RIVIÈRE...

A la demande de la société de pêche la Gaule du Venant, des travaux de nettoyage de la rivière ont eu lieu sur un kilomètre en aval du pont des magnoux.

Avec le temps, le lit de la rivière s'était beaucoup dégradé nuisant à une bonne circulation de l'eau et au développement de la faune. Après l'accord de la famille propriétaire des terres jouxtant le Venant et la participation active de l'exploitant agricole, la fédération de pêche de l'Allier a piloté la restauration de la rivière en respectant son aspect naturel.

L'association de pêche de Voussac remercie tous les protagonistes ainsi que tous ses adhérents pour la réalisation de ce projet.

L'U.N.C

Cette année ne peut pas être l'objet d'un optimisme débordant. Manifestations dures, émeutes, attentats ; drogues, violences de tout genre ; dénatalité, repliement de politiciens, matérialisme, refus de l'ordre ancien, incivisme, ont toujours été néfastes dans les démocraties. Notre époque est sans doute difficile, mais ne soyons pas des spectateurs résignés, dans les turbulences qui agitent le monde nous devons porter l'esprit de défense et maintenir le lien entre les générations.

Notre association est ouverte à tous. Bien sûr au fur et à mesure des années nous sommes moins nombreux c'est pour cela que nous invitons les jeunes à nous rejoindre. Il est des manifestations où il faut participer afin de perpétuer le Souvenir des

Anciens. Nous souhaitons encore plus de participants aux prochaines cérémonies. L'avenir sera toujours le lien entre les générations.

**À vous tous, Voussacoises, Voussacois,
nous formulons tous nos vœux pour 2024.**

**Bonnes fêtes, Restons tous unis comme
au front (devise UNC).**





CCAS



« HARMONIE ET CONVIVIALITÉ AU BANQUET DU CCAS : VOUSSAC ET TARGET UNIS POUR CÉLÉBRER LEURS AÎNÉS »

Le Banquet annuel du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a récemment été l'occasion d'une des nombreuses collaborations entre les communes de Voussac et de Target. Dans une ambiance chaleureuse, les aînés des deux localités se sont retrouvés cette année à Voussac pour partager un repas mémorable, renforçant ainsi les liens intercommunaux.

La salle était décorée avec goût, reflétant l'unité des deux communautés. Les équipes du CCAS des deux communes ont travaillé main dans la main pour offrir un repas délicieux, mettant en avant les saveurs locales et les préférences des aînés.

Après avoir savouré un délicieux repas préparé par M. Renoux Jérôme traiteur à St Priest en Murat, les participants ont eu droit à une surprise bienvenue : les maires de Voussac et Target

ont pris le micro pour pousser la chansonnette. Leur performance musicale a ajouté une touche d'humour et de convivialité à l'après-midi, créant des moments inoubliables pour tous les convives.

Les aînés ont exprimé leur gratitude envers les deux communes pour cette initiative conjointe, soulignant à quel point cette journée avait renforcé le sentiment d'appartenance à une communauté plus vaste. La collaboration entre Voussac et Target au sein du CCAS a non seulement célébré la sagesse et l'expérience des aînés, mais a également illustré la puissance de l'unité dans la diversité.

Au fil des applaudissements et des sourires partagés, le banquet du CCAS a laissé une empreinte positive, rappelant à tous que la coopération peut être la clé d'événements mémorables et enrichissants.





A.G.M.T.V.

C'est dans une ambiance dynamique et conviviale que l'association de gymnastique augmente son nombre de licenciés chaque année.

Les cours sont animés par Brigitte Roche :
le mercredi de 18h30 à 19h30 à Voussac
et le jeudi de 18h45 à 19h45 à Target

N'hésitez pas à nous rejoindre, même en cours d'année, vous avez droit à deux séances d'essais...

Le téléthon organisé en 2022 nous a permis de reverser à l'AFM, la somme de 753,20€.

Merci à tous les participants.

Nous remercions les communes de Target et Voussac pour leurs aides financières et logistiques.

Les Cordelettes Voussacoises

UN CONCOURS DÉPARTEMENTAL DE TIR À LA CORDE SOUS LE SIGNE DE LA CAMARADERIE

Dans le cadre du championnat départemental de tir à la corde à Molles, l'atmosphère était électrique et la compétition féroce, mais une ambiance joyeuse et conviviale régnait sur l'événement. Deux équipes de Voussac y ont participé, unies par la volonté de remporter le titre dans une compétition où l'entraide a pris le pas sur la rivalité.

Les membres de l'équipe féminine ont démontré une force et une coordination impressionnante, dépassant toutes les attentes. Leur engagement indéfectible et leur esprit d'équipe ont fait vibrer le public, qui les a soutenues avec enthousiasme.

D'un autre côté, l'équipe masculine a offert une assistance précieuse, montrant que la compétition peut être l'occasion de célébrer la collaboration plutôt que la division.

En fin de compte, la victoire était moins importante que l'esprit d'équipe et la camaraderie qui ont caractérisé cet événement. Ce concours départemental de tir à la corde a prouvé que, même dans la compétition, il est possible de construire des ponts plutôt que des murs, et que la bonne humeur peut être le ciment qui unit les participants.



Le Club de l'amitié

Actuellement nous sommes 18 adhérents. Depuis l'année passée, nous avons le renfort de 5 personnes de Target qui viennent tous les jeudis, cela nous permet de faire beaucoup de jeux, nous tenons à les remercier de leur présence.

Depuis le passage de la COVID, nous faisons une réunion tous les jeudis de 14h à 18h à notre salle

du vieux Château, une quinzaine de personnes présentes ; ensuite il y a la pause-café plus brioches, tout le monde aime bien.

Si des gens de Voussac veulent venir nous rejoindre ils seront les bienvenus. Cette année notre cotisation sera de 22€ sachant que 8,20€ vont à la fédération pour l'assurance.



Pour plus de renseignements, vous pouvez appeler au 04 70 42 30 31.
Le Club vous souhaite une bonne année. Bon pied bon œil.

Dance Twirl Voussac

Création d'une toute nouvelle association intitulée « DANCE TWIRL VOUSSAC » ayant pour présidente Mme CALLAMAND Séverine, secrétaire Mme ALLOY Stéphanie et trésorière Mme PONCHON Anaïs.

Le twirling bâton est une discipline qui allie la danse, la gymnastique, le théâtre et le maniement du bâton.

Le twirling bâton exige des qualités physiques et une concentration qui permettent de développer à la fois le corps et l'aspect artistique. C'est un sport complet et varié.

Le twirling se pratique en solo mais aussi en duo, équipe et même en groupe.

La Présidente et entraîneuse a à son actif de nombreuses années de pratique. Durant son parcours, elle a pu se présenter aux championnats d'Europe et championnats du monde. Il faut savoir que la France est vice-championne du monde derrière le Japon et championne d'Europe dans cette discipline.

C'est avec cette même passion qui l'anime depuis des années que Séverine a voulu se lancer dans l'enseignement du twirling bâton.

Les entraînements ont lieu tous les mercredis après-midi à la salle des fêtes de Voussac.



Amicale Laïque VOUSSAC - TARGET

L'Assemblée Générale de l'Amicale s'est déroulée en septembre à VOUSSAC, un bilan positif en est ressorti.

Les membres du bureau remercient toutes les personnes qui se sont investies.

LES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2022-2023 :

DÉCEMBRE 2022 « ARBRE DE NOËL » :

Cette année, les enfants ont eu la chance de se retrouver pour assister à un spectacle de Noël. Pour la première fois l'arrivée du Père Noël était féérique, en chien de traîneau. Comme chaque année un repas convivial a clôturé cette belle journée.



COMPOSITION DU BUREAU 2022-2023 :

Présidents d'honneur :
M. BERTHON André
et Mme BIDET Isabelle

Présidente :
Mme DOLLÉ Éva

Vice-présidente :
Mme GUILLAUMIN
Caroline

Trésorière :
Mme DELAVAL Laure

Trésorière adjointe :
Mme LOMBARDY Céline

Secrétaire :
Mme MAZEROLLE
Delphine

Secrétaire adjoint :
Mr THEVENIN Nicolas



FÉVRIER 2023 « LOTO » :

Cet après-midi fut un grand succès avec une salle comble.

AVRIL 2023 « RANDONNÉE » :

Cette année la randonnée a rencontré un grand succès avec un record de participation grâce au beau temps qui était au rendez-vous. Nos ravitaillements étaient bien agrémentés par des pâtisseries faites maison.



JUIN 2023 « FÊTE DES ÉCOLES » :

Les enfants du RPI nous ont présenté un très joli spectacle sur le thème du cirque. A la suite étaient programmés une agréable après-midi jeux et un petit moment sportif avec un tir à la corde pour les enfants. Comme toujours un repas chaleureux nous a tous réunis. Et pour finir cette journée nous nous sommes retrouvés pour la marche traditionnelle des flambeaux pour aller jusqu'au feu de la Saint Jean.



Durant l'année 2022-2023, l'Amicale a pu financer différentes activités pour les enfants de chaque école :

Pour les enfants de la Maternelle :

- Voyage scolaire au Château de Bourbon L'Archambault.

Pour les enfants du Primaire :

- Malette de cirque afin de s'entraîner pour le spectacle de fin d'année.
- Voyage scolaire au cirque de Genouilly dans le Cher.



Le bureau ainsi que les membres de l'Amicale vous souhaitent une Bonne Année 2024 et seront heureux de vous retrouver lors des prochaines manifestations.

Union Sportive Voussacoise

Après une saison 2021/2022 mitigée sur le plan des résultats, l'USV s'est très largement renforcée à l'intersaison avec pas moins de cinq jeunes recrues.

Le début de championnat s'est révélé tonitruant car le club occupe la première place de la Poule B du championnat de 5ème division. Malgré une poule très relevée où de nombreuses équipes se disputent l'accession au niveau supérieur, l'équipe pratique un football plaisant et les résultats s'en ressentent. Revigoré par ses jeunes recrues, l'USV espère donc continuer à jouer les premiers rôles jusqu'à la fin de la saison.



Suite à l'assemblée générale de fin de saison quelques modifications ont été apporté au bureau.

Président : LOTTIN Damien

Vice-président : BIDEZ Stéphane

Secrétaire : TOUZAIN Dimitri

Vice-secrétaire : LOTTIN Pauline

Trésorière : DUPUICHAUD Virginie

Commissaires aux comptes : DUPUICHAUD Damien et SIMONIN Julien.

Le club tient à remercier particulièrement Pauline Lottin pour son engagement dans son rôle de secrétaire au sein de l'USV.

Comme tous les ans le club vous conviera à son traditionnel jambon à la broche le week-end du 14 Juillet 2024.

L'organisation du jambon à la broche en Juillet 2023 a rassemblé de nombreux convives d'autant plus que le repas avait lieu le même jour que la brocante à Voussac organisée par le comité des fêtes.

CALENDRIER :

DÉPARTEMENTAL 5 POULE B

DIMANCHE 10 SEPTEMBRE 2023
ST SORNIN US 2 - 3 VOUSSAC US

DIMANCHE 24 SEPTEMBRE 2023
VOUSSAC US 2 - 1 ENT USST ASB (2)

DIMANCHE 08 OCTOBRE 2023
ST ANGEL AS (2) 7 - 4 VOUSSAC US

DIMANCHE 22 OCTOBRE 2023
VOUSSAC US 2 - 0 GIPCY A.S. (2)

DIMANCHE 29 OCTOBRE 2023
BEAUNE S.C. 4 - 4 VOUSSAC US

DIMANCHE 05 NOVEMBRE 2023
VOUSSAC US 2- 1 MURAT AS

DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023
EXEMPT/VOUSSAC US

DIMANCHE 26 NOVEMBRE 2023
U.S. COEUR ALLIER (3) 0 - 8 VOUSSAC US

DIMANCHE 03 DÉCEMBRE 2023
VOUSSAC US /EXEMPT

DIMANCHE 10 DÉCEMBRE 2023 - 15H00
A.S. MONTVICQUOISE -VOUSSAC US

DIMANCHE 04 FÉVRIER 2024 - 15H00
VOUSSAC US -HYDS U.S. (2)

DIMANCHE 11 FÉVRIER 2024 - 15H00
ENT USST ASB (2)-VOUSSAC US

DIMANCHE 18 FÉVRIER 2024 - 15H00
VOUSSAC US -ST ANGEL AS (2)

DIMANCHE 03 MARS 2024 - 13H00
GIPCY A.S. 2-VOUSSAC US

DIMANCHE 10 MARS 2024 - 15H00
VOUSSAC US -BEAUNE S.C.

DIMANCHE 24 MARS 2024 - 15H00
MURAT AS -VOUSSAC US

DIMANCHE 07 AVRIL 2024 -
VOUSSAC US /EXEMPT

DIMANCHE 14 AVRIL 2024 - 15H00
VOUSSAC US -US. COEUR ALLIER (3)

DIMANCHE 28 AVRIL 2024 -
EXEMPT/VOUSSAC US

DIMANCHE 05 MAI 2024 - 15H00
VOUSSAC US -AS. MONTVICQUOISE

DIMANCHE 26 MAI 2024 - 13H00
HYDS U.S. (2)-VOUSSAC US

DIMANCHE 02 JUIN 2024 - 15H00
VOUSSAC US -ST SORNIN US

**Encore une fois nous tenons
à remercier tous nos fidèles
et nombreux sponsors
pour leur soutien.**

**Je vous présente à toutes et tous
mes meilleurs vœux
pour l'année 2024.**

Le président, Lottin Damien

Comité des Fêtes

LES DIFFÉRENTES MANIFESTATIONS DE L'ANNÉE 2023 :



Liste du bureau :

Président :

Guillaume LOTTIN

Vice-présidente :

Caroline GUILLAUMIN

Trésorier :

Jean-Yves GUENIN

Trésorière adjointe :

Espérance GUENIN

Secrétaire :

Laure FALLET

Secrétaire adjointe :

Brigitte DUCHATELET

Le comité des fêtes compte une quinzaine de bénévoles à son actif.

CONCOURS DE BELOTE : 25 MARS 2023

Notre premier concours de belote qui a eu lieu le 25 mars 2023 a fait salle comble en réunissant 40 équipes. Tous les participants ont été très fortement récompensés par de nombreux lots.



14 JUILLET 2023



Une bonne vingtaine d'exposants étaient présents cette année à notre traditionnelle brocante du 14 juillet. Celle-ci a été accompagnée de diverses animations tout au long de la journée : jeux gonflables, balade en poneys, tombola, buvette tout au long de la journée. Cette journée s'est terminée en beauté par un repas burger/frites sur place accompagné par le concert du groupe Green Street qui a fait le plus grand plaisir de tous.

SOIRÉE DANSANTE : 21 OCTOBRE 2023

Cette année notre soirée dansante s'est déroulée autour d'un repas confit de canard/pomme de terre sarladaises qui a conquis tout le monde. La soirée s'est terminée tard dans la nuit.



APRÈS-MIDI JEUX DE SOCIÉTÉ : 10 DÉCEMBRE 2023

Petits et grands ont été ravis d'échanger un moment ensemble autour de jeux de société.



Nous vous retrouvons dès 2024 pour la continuité de nos événements ainsi que de nouveaux à venir. N'hésitez pas à nous rejoindre.

Histoire et Mémoire de Voussac

Cette année 2023, l'Association « Histoire et Mémoire de Voussac » a organisé deux manifestations. Ces deux rassemblements ont été une grande réussite d'un point de vue financier et morale : beaucoup de participants, de belles journées de partage, d'échanges, d'Histoire, de convivialité et de liens intergénérationnels appréciés de tous.

Le 21 Avril 2023, 38 bourbonnais ont participé à « Un jour, une visite » : Moulins et ses alentours. Nous avons commencé la journée par l'Abbatiale de Souvigny où nous avons pu profiter du beau temps et pique-niqué dans les jardins. Nous avons poursuivi l'après-midi par les Caves Bertine et le musée de l'illustration et de la Jeunesse à Moulins. Petits et grands ont vraiment apprécié cette dernière visite qui fût une véritable découverte.



La seconde manifestation a eu lieu le 9 septembre « Rallye Découverte Patrimoine » basée sur la (re)découverte de notre richesse patrimoniale de Voussac et de nos villages voisins autour d'un parcours fait d'énigmes, de jeux de mots etc... 42 participants au total ont relevé le défi. Nous félicitons Rosalie Roche et sa famille qui ont terminé 1^{er} de ce rallye. Chaque participant est reparti avec un lot. Nous avons clôturé cette journée par le verre de l'amitié.

Cette année nous avons obtenu une subvention FDVA après avoir instruit et déposer un dossier auprès de l'état. Cette somme a largement contribué au bon fonctionnement de l'association. Mais nous tenions à remercier également la commune de Voussac, les Cars du Bourbonnais, Potters Ballotini, le Conseil départementale, le Crédit Agricole de Montmarault, l'agence Groupama de Cosne d'Allier sans qui nous n'aurions pas pu réaliser ces deux événements après seulement un an d'existence.

Les membres de l'Association vous présentent leurs meilleurs voeux et vous donnent rendez-vous en 2024, pour nos prochaines manifestations.

N'hésitez pas à nous contacter par mail histoirememoirevoussac@gmail.com ou de rejoindre l'Association sur notre page Facebook.

MA MÈRE

Je n'ai jamais connu cette douce maman,
Comme celles d'aujourd'hui qui font de leurs enfants,
Des petits angelots, des rois et des déesses.

Elle était une mère si pétrie de vertus,
Qu'il n'est aucun reproche qu'en son temps lui soit dû,
Mais elle n'avait jamais pour ses nombreux enfants,
L'instinctive caresse, les genoux accueillants.

Elle fut à la ferme une mère sans faille,
Toujours à la besogne, sans un mot au travail,
Dès l'aube à ses fourneaux pour sa grande nichée,
Jusqu'au soir attelée et dernière couchée.

Elle suivait mon père avant le jour levé.
Il y avait de l'amour, c'est à n'en pas douter,
À l'étable, fenil ; et condition de femme,
Dans la boue et le froid, et les odeurs infâmes.

C'était encore le temps des garçons dans les champs,
Cramponnés à l'araire bien avant nos douze ans ;
Et j'ai surpris souvent une larme à sa joue,
De nous voir au soleil tout le jour à la houe.

C'était le temps des filles au foin, à la moisson,
Aux vaches et aux cochons, aux ingrates missions,
Et toujours au labeur appelées, désignées,
Petites cendrillons sans bijoux, sans poupée.

Les torchons, le balai, n'avaient plus de secret,
Dès qu'elles avaient dix ans, leur enfance frustrée,
Petites ingénues aux jupes de Maman,
Qui ne savaient pas même comme on fait les enfants.

On n'entendait jamais dans sa bouche « je t'aime » ;
Le temps était bien loin des baisers, des poèmes ;
Mais on trouvait toujours sur la table et au four,
Des trésors de bonté et ses preuves d'amour.

Ce n'étaient que des pompes, des tourtes et des croquets,
Du lard avec des choux, quelquefois un poulet,
Qu'elle servait tous les jours, debout, jamais assise,
À ses grandes tablées, diligente et soumise.

Je n'ai jamais connu un e douce maman,
Mais une mère courage, au jardin et au champ,
Disponible, attentive, sans répit, sans loisirs,
Et s'oubliant pour nous, toujours prête à souffrir.

Elle est partie trop tôt ainsi qu'elle a vécu,
Dans les pas de mon père, comme on l'a toujours vue ;
Sa vie ne fut qu'amour, mais contraintes et labeur,
Sans ne jamais montrer ses peines et ses douleurs.

Elle nous a tant appris, elle m'a tout donné,
L'effort et la vaillance, la générosité,
Sans ne prendre jamais le soir sur ses genoux,
Sans me dire son amour, sans m'offrir ses joues.

Jean Fondard

La viande Voussacoise

Vente directe de viande fraîche bovine (sous vide)



Chaque animal est élaboré en cartons d'environ 10kg

Stéphane LOTTIN
5 VILLAGE DE CHIRAT
03140 VOUSSAC
06 09 71 88 34

Carol Flore

Patrick Valignat

Des idées...

...et des fleurs

Tél. 04 70 07 61 96

e-mail : carolflore@wanadoo.fr

www.carolflore.com



La fête des conscrits Voussac-Target

Depuis bien des années maintenant les communes de Target et Voussac rassemblent leurs forces vives (écoles, CCAS...), la fête des conscrits en est un exemple.

En ce samedi 19 août 2023, cinq jeunes nés en 2005 participaient à cette fête traditionnelle.

De Voussac : Camille FAUCONNIER-ROCHE, Léo GAUTHERON et Candice PETIT

De Target : Enzo RUGE et Aline THUIZAT

Comme le veut la tradition, ils avaient invité leurs parents, les maires et les membres des conseils municipaux des deux communes ainsi que le bureau du Foyer Rural.



Ce n'est pas en costume, ni en robe de soirée qu'ils se sont présentés : short et tee-shirt fluo (thème de leur soirée) floqué au diminutif de leur prénom pour tous.

Après le rassemblement à la salle des fêtes de Target, tous les participants se sont rendus au monument aux morts, rendant hommage par un discours et le dépôt de gerbe à leurs aînés ayant sacrifié leur vie pour notre liberté.

De retour à la salle des fêtes les conscrits ont partagé le vin d'honneur avec les personnes présentes.

En veillée, place à la fête et à la joie de se retrouver lors d'un bal animé par Dimitri TOUZAIN ; bal qui a réuni plus de 230 personnes dans une ambiance conviviale.

**Souhaitons que de telles traditions
puissent perdurer !!!
Rendez-vous l'année prochaine
à Voussac le 10 août.**

Les conscrits 2023 - En haut de gauche à droite : Isabelle Bidet - Célia Bidet (porte drapeau) - André Berthon
En bas de gauche à droite : Pauline Gautheron (porte drapeau) - Léo Gautheron - Candice Petit - Aline Thuizat - Camille Fauconnier - Roche - Enzo Ruge - Noémie Civade (porte drapeau)





Le Nordic Sled Dogs (NSD)

Le Nordic Sled Dogs (NSD) est bien plus qu'un club de mushing. Notre club est là pour partager et vivre une aventure unique dans un cadre convivial.

En plus de la compétition nous pratiquons la randonnée, nous participons à des marchés de Noël et organisons des animations de fin d'année pour les écoles, comme cette année encore avec l'arrivée du Père Noël pour les enfants de l'école de Voussac et Target.



Les nouveaux arrivants

« BIENVENUE À VOUSSAC » : UNE INVITATION CHALEUREUSE
POUR LES NOUVEAUX ARRIVANTS



Au fil de l'année, notre petit village de Voussac, niché au cœur du Bourbonnais, a vu l'arrivée de nouveaux habitants, apportant une fraîche énergie à notre communauté. Pour célébrer ces arrivées, le conseil municipal et Mme le maire ont organisé une soirée spéciale de présentation de la commune et de ses associations le vendredi 1^{er} décembre.

L'événement a débuté par un accueil convivial, où les nouveaux arrivants ont été chaleureusement accueillis par les membres du conseil municipal et les associations. L'atmosphère était empreinte de curiosité et d'enthousiasme, chacun partageant ses propres histoires et expériences liées à la vie à Voussac.

La soirée a commencé par des présentations informatives sur la commune, mettant en avant ses charmes, ses services et ses joyaux cachés. Des représentants des associations locales ont également pris la parole pour présenter les opportunités de participation à la vie communautaire, encourageant ainsi l'intégration des nouveaux résidents.

Un moment convivial a suivi ces présentations, offrant aux nouveaux arrivants l'occasion de se mêler davantage à la communauté locale. Mme le maire a conclu l'événement en exprimant sa gratitude envers les nouveaux venus pour avoir choisi Voussac comme lieu de résidence.

- Marion SAINT-ROCH
7 route de Deux-Chaises
- Sophie DOUCET
14 grande rue
- Séverine LE GOUARD
21 route du Theil
- Pierre-François THIBOUT
chemin de la Ferme
- Marie-Belle et Ynesse DESCHAMP
7 rue des loges Beauvais
- Loïc BOICHER
2 rue des Avenées
- Emilie et Maël VANDENABEELE
11 route de Chantelle
- Yvan CUSSIN - MASSET et Natacha PANOT
21 village de Chirat
- Mme LEFAURE et M. MORILLON
3 le grand chemin
- Jean- Philippe SWIDERSKI et Ildiko MONTAIGNER
6 champ de la roche risbenay d'en haut
- Lionel CHARLES
4 la fortune
- M. CHABUET
18 rue du champ baignolet
- M. et Mme GOURLIN
10 route du couvent
- Mme TOURRET et M. GIORGUEFF
7 route de Theil
- Marie -Thérèse PAGE
5 village de la Bruyère
- M. et Mme BOURGEOIS
4 lotissement de la motte verger
- M. et Mme SCHWAB
11 le grand chemin



Communauté de Communes

Une aide pour la rénovation des façades est mise en place. Elle s'élève à 25 % du montant HT des travaux, avec un maximum de subvention de 2 500 €/dossier. Les immeubles subventionnables se situent dans les centre-bourgs des communes du territoire. Pour la bonne mise en œuvre de cette subvention, il convient d'établir un règlement d'aide façades. Le règlement et ses annexes ont été produits par les services de la communauté de communes avec l'aide de SOLIHA, opérateur en charge de l'animation d'OPAH, et validés par les communes concernées.

À la vue de cette opération, le conseil municipal de Voussac a décidé d'associer une aide supplémentaire de 15 % avec un maximum de 1 500 € par projet à condition que les travaux soient réalisés par un professionnel du bâtiment et dans le périmètre ci-dessous.



AIDES DE COMMENTRY MONTMARAUULT NERIS COMMUNAUTE POUR LA RENOVATION DE FACADES / OPAH 2023-2025



COMMUNE de VOUSSAC

Légende :

★ Mairie ★ Eglise

Localisation des linéaires de façades éligibles
=> sont concernées les façades visibles depuis chacun des côtés de la rue identifiée

La gazette de blason

Cérémonies

INAUGURATION MÉMORABLE DU CITY STADE ET DE L'AIRE DE JEU À VOUSSAC.

Sous une pluie persistante, l'enthousiasme et la joie ont inondé Voussac lors de l'inauguration tant attendue du tout nouveau city stade et de l'aire de jeu. La cérémonie a réuni une assemblée distinguée, avec la présence des élus parlementaires, départementaux et régionaux, signe de l'importance accordée à cette infrastructure qui enrichit le tissu sportif de notre commune.



Les discours empreints d'optimisme des élus ont souligné l'engagement envers le bien-être de la jeunesse et le développement des activités sportives dans notre village. Malgré les caprices de la météo, le ruban symbolique a été coupé, marquant officiellement l'ouverture de ces nouveaux espaces de loisirs.

Un moment particulièrement attendrissant de l'événement fut l'organisation d'une tombola, offrant aux participants la chance de gagner l'un des nombreux ballons de football mis en jeu. Cette initiative a ajouté une dose d'excitation supplémentaire à l'inauguration, créant une atmosphère ludique et participative malgré la pluie persistante.

Malheureusement, le temps pluvieux a contrarié les plans initiaux d'organiser un match entre les élus, mais cela n'a en rien entaché la bonne humeur générale. Les sourires et la camaraderie ont remplacé les actions sur le terrain, soulignant l'esprit de solidarité qui anime notre village.

L'inauguration du city stade et de l'aire de jeu à Voussac a été un succès retentissant. Ces nouvelles installations représentent bien plus que des structures en béton et en acier ; elles incarnent les valeurs de partage, d'inclusion et d'activité physique qui sont au cœur de notre vision communautaire. Que ces espaces deviennent le théâtre de lieu privilégié où se tissent des amitiés durables. Voussac, une fois de plus, prouve que même sous la pluie, l'esprit d'équipe et la célébration de nouveaux départs peuvent illuminer notre commune.



VOUSSAC. REMISE DE MÉDAILLE À TITRE POSTHUME.

Isabelle Bidet, maire, recevait une cérémonie inhabituelle à Voussac, la remise de la médaille à titre posthume à la nièce de René Roy, Claire Charret. René Roy a connu l'horreur au combat, il a été mutilé, fusillé, enseveli, alors qu'il était prisonnier des Allemands. Isabelle Bidet rappelait que René Roy fait partie des nombreux hommes morts au combat en 1944 pour notre liberté.

« René n'avait pas 20 ans quand il a rejoint la résistance », souligne Claude Guillemain, président de l'Arac (Association républicaine des anciens combattants), retraçant la vie de ce soldat parti défendre la patrie au prix de sa vie, comme les 27 victimes du 5 septembre 1944.

Jean-Pierre Masson, président de l'Association nationale des médaillés de la Résistance française, rappelait le devoir de mémoire et citait le Général De Gaulle qui a créé cette médaille il y a tout juste 80 ans : « la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre », avant de remettre la médaille à Claire Charret, émue par l'hommage poignant fait à son oncle.

Le Conseil national de la Résistance décerne une petite dizaine de médailles à titre posthume par an, c'est dire si l'occasion est rare. Près de 65.000 médailles ont été attribuées de leur vivant ou à titre posthume à des soldats qui ont fait acte de courage et qui ont contribué à la résistance du peuple français. Par ailleurs, l'association des familles des descendants des médaillés lance un appel aux familles des bénéficiaires de cette médaille, ou de ceux qui pourraient l'être, afin qu'ils se fassent connaître et pour mettre à jour les listes d'identification.

Une plaque a ensuite été déposée par Isabelle Bidet, plusieurs gerbes ont été déposées, une par les enfants du village, puis par Véronique Pouzadoux Vice-présidente du département, Yannick Monnet, député de l'Allier, et la préfète Pascale Trimbach. (article La Montagne)



Vous accompagner dans vos démarches

| DEMANDE | OÙ S'ADRESSER | FOURNIR | COÛT |
|---|--|--|--|
| Extrait d'acte de naissance | Mairie du lieu de naissance | Indiquer date de naissance, nom et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée avec adresse. | Gratuit |
| Extrait d'acte de décès | Mairie du lieu de décès | Indiquer date de naissance, nom et prénoms. Joindre une enveloppe timbrée avec adresse. | Gratuit |
| Déclaration de naissance | Mairie du lieu de naissance | Livret de famille certificat de naissance. Dans les 3 jours qui suivent la naissance | Gratuit |
| Déclaration de décès | Mairie du lieu de décès | Livret de famille et certificat de décès. Dans les 24h suivant le décès. | Gratuit |
| Extrait d'acte de mariage | Mairie du lieu de mariage | Indiquer nom et prénoms et date du mariage. Joindre une enveloppe timbrée. | Gratuit |
| Carte Nationale d'identité Renouvellement | Mairie équipée : Montmarault St Pourcain Cosne d'allier | 2 photos + justificatif de domicile + livret de famille + ancienne carte | Gratuit |
| Carte Nationale d'identité Perte ou vol | Mairie équipée : Montmarault St Pourcain Cosne d'allier | 2 photos + justificatif de domicile + livret de famille + ancienne carte + Extrait acte de naissance | 25 € |
| Passeport Biométrique | Mairie équipée : Montmarault St Pourcain Cosne d'allier | 2 photos + justificatif de domicile + livret de famille + ancienne carte + Extrait acte de naissance Retirer l'imprimer en Mairie | -15 ans : 17€ +15 ans : 42€ Adultes : 86 € Uniquement par timbre électronique |

Pour tout autre demande : www.interieur.gouv.fr

Petit rappel



Papiers à conserver

- **2 ans** : Avis de versements des allocations, Assurance responsabilité civile
- **3 ans** : Avis d'imposition, justificatifs de paiement de l'impôt, contrat de location
- **5 ans** : Factures gaz, eau, électricité. Relevés bancaires, talons de chèques
- **10 ans** : Dossier sinistre, charges de copropriété, factures liées aux travaux
- **30 ans** : Reconnaissance de dette
- **Jusqu'à votre retraite** : Versement indemnités journalières, bulletin de salaire, contrat de travail, lettre de licenciement, bulletin allocations chômage
- **A vie** : Contrat de mariage ou jugement de divorce, carnet de vaccination, examens médicaux, diplômes, titre de paiement de pension de retraite, livret de famille, acte d'adoption.

Point sur les déchetteries :

Elles ont été créées pour permettre aux usagers d'apporter les déchets qui ne peuvent être collectés de manière traditionnelle de par leur poids, leur volume ou encore leur nature (polluante ou toxique).

Elles jouent un rôle de transit et d'orientation. Les produits réceptionnés sont acheminés vers des filières spécialisées afin d'être recyclés ou dépollués.

Pour notre commune plusieurs choix sont possibles ; se rendre sur les déchetteries du SICTOM Sud Allier ; pour nous Chantelle, Tronget et Bellenaves, ou se rendre à Montmarault.

TRONGET* / BELLENAVES

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------|------------|--------|----------|----------|-------------|-------------|----------|
| ÉTÉ | Matin | Fermée | 8h-12 | 8h-12 | Fermée | Fermée | 8h-12 |
| | Après-midi | Fermée | Fermée | Fermée | 14h-17h45 | 14h-17h45 | Fermée |
| HIVER | Matin | Fermée | 8h30-12h | 8h30-12h | Fermée | Fermée | 8h30-12h |
| | Après-midi | Fermée | Fermée | Fermée | 13h30-16h45 | 13h30-16h45 | Fermée |

CHANTELLE

| | | Lundi | Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi | Samedi |
|-------|------------|--------|-------------|-------------|--------|----------|-------------|
| ÉTÉ | Matin | Fermée | Fermée | Fermée | 8h-12 | 8h-12 | Fermée |
| | Après-midi | Fermée | 14h-17h45 | 14h-17h45 | Fermée | Fermée | 14h-17h45 |
| HIVER | Matin | Fermée | Fermée | Fermée | 8h-12 | 8h-12 | Fermée |
| | Après-midi | Fermée | 13h30-16h45 | 13h30-16h45 | Fermée | Fermée | 13h30-16h45 |

*Un badge d'accès est nécessaire pour les déchetteries de Tronget, Bellenaves et Chantelle.

www.sictomsudallier.fr

PETITS RAPPELS BIEN VIVRE ENSEMBLE

FEU :

Nous rappelons que faire du feu dans son jardin est fortement interdit depuis novembre 2011. Et pour deux raisons bien évidentes : le danger que cela peut engendrer et l'odeur de combustion.

Alors on pense à ses voisins et on va à la déchetterie qui est gratuite.



Levez le pied !

VITESSE :

Dans le centre bourg du village nous rappelons que la vitesse est limitée à 30 km/h... Pour la sécurité de tous on ralentit...

L'Etat Civil

sur la commune 2023

MARIAGES :



Aude GOURNAY
et Gaël DUMONT
6 mai



Laura PONS
et Loïk TURREL
7 juillet

NAISSANCES :

2 petites filles et 2 garçons :

- Camille MONTEL OHLMANN 15 juin
- Fabien LACOSTE 10 août



Melia THUIZAT
22 mai

ILS NOUS ONT QUITTÉ :

- Anne-Marie ROY,
veuve CHARRET 23 janvier
- Irène BUTRU,
veuve CIVADE 07 février
- Georges PEYRENE 13 avril
- Roland SIMON 30 avril
- Roberte HACCOURT 14 mai
- Jean GAUTHERON 25 juillet
- Bernard ROBERT 3 août
- Sophie GUALCO,
épouse VAN DE BRUG 10 août
- Georges ROCHE 19 août
- Ginette GORCE-CHAPUIS,
épouse ROUMIGUIÉ 11 décembre
- Marie THUIZAT,
épouse GABRAT 12 décembre

Lucie BERTHON
31 décembre



Doucefolie

institut de beauté



Prendre la vie du côté paillette ★★★

Douce Folie - 20 Pl. Robert Ferrandon, 03390
Montmarault 06.40.09.58.64 -
doucefolie03390@gmail.com Douce Folie
douce_folie_montmarault

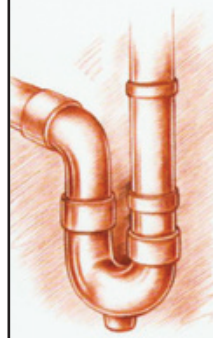
SAS CHOMONT BENY OLIVIER

PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Port : 06 33 45 33 71

7, rue des Trembles
03140 VOUSSAC

olivier.chomontbeny@orange.fr



BOURGEOT LOCATION

LOCATION DE VÉHICULES

- Camping Cars 2 à 5 places

- Mini-Bus 9 places

- Véhicule de tourisme



- Fourgon 5m³, 7m³, 12m³, 17m³

- Véhicule avec attelage

- Véhicule pour handicapé

04 70 64 95 78

Malicorne - Montmarault - Saint Eloy les Mines
Mail : bourgeotlocation@orange.fr - www.bourgeotlocation.fr

SARL Bruno VENASSON

Peinture
Rénovation
Isolation - Menuiserie

Tél : 04 70 07 61 99 - Port : 06 15 41 75 44
13 Bis rue Pierre Arveuf - 03390 Montmarault



Sarl

MOATP

Assainissement-Terrassement-Bureau d'Etudes

14 route du Theil 03140 VOUSSAC

Tel: 06-74-14-38-93

Email : moatp@outlook.fr

8x4 Bi-berne Grue



N° R.C.S 830837191 CUSSET - CAPITAL SOCIAL 1000€ - SIRET: 83083719100014

SARL L'Allié des Jardins

15, route de Tronget
03240 TREBAN

04 70 42 39 65

lalliedesjardins@gmail.com

BÉNÉFICIEZ DE
-50%
DE RÉDUCTION/
CRÉDIT D'IMPÔT
SUR L'ENTRETIEN
DE VOTRE JARDIN

Allier Autos Services



Vente véhicules neufs & occasions Entretien & réparation toutes marques

<https://garage-allierautoservices.ad.fr>

@ allierautoservices@orange.fr

facebook.fr/allierautoservices

24 Village Les Combes,

03110 BROÛT-VERNET

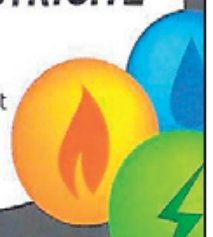
Tél 04.70.58.21.88



• PLOMBERIE
• CHAUFFAGE
• ELECTRICITE

3, Rue de la Grand' Pêche 03140 Target

tél : 04 70 40 68 24



LA LOUROUSIENNE D'ÉLECTRICITÉ

Le bourg
03330 Louroux de Bouble

Tél : 04 70 32 15 10

@ : lalourousienne@orange.fr



www.losjuanitos.com
Boutique Mexicaine en Ligne
Los Juanitos
Livraison en France et Europe
Service Drive sur RDV
03140 VOUSSAC



Patrice CIVADE

Vente de viande bovine, ovine, porcine
sur commande
issue de l'agriculture biologique.

2, Village de Doulaivre 03140 VOUSSAC
Tél. /Fax 04 70 42 30 24 port. 06 84 35 30 43



RENAULT TRUCKS FAURIE MOULINS

Vente poids-lourds et utilitaires
Neuf / Occasion



Carrosserie - Réparation
Pièces de rechange
Dépannage 24/7



RN 7 Avermes, BP421
03004 Moulins

04.70.44.42.55



CARROSSERIE GORBINET STÉPHANE

2 RUE DU BOCAGE
ZA DU GRAND CHAMP
03390 MONTMARSAULT

04 70 07 60 34 • carrosseriegorbinet@orange.fr



Dimitri TOUZAIN

Sonorisation - éclairage

Soirées dansantes, anniversaires, réceptions, ...

dimitri.touzain@outlook.fr 0650330892

